

TARIFS 2020 CIMETIÈRES

(Extrait de la délibération des tarifs municipaux).

CONCESSIONS

DURÉE - TARIFS ET CAPACITÉS

Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du conseil municipal.

CONCESSIONS DE TERRAIN NU

(3 places maximum)

15 ans	530 €
30 ans	1 070 €
50 ans	1 820 €

Les concessions à 15 et 30 ans peuvent être renouvelées pour une durée de :

5 ans	172 €
10 ans	344 €

COLUMBARIUM (30 ans)

2/3 urnes Cimetière Saint-Etienne	806 €
4/6 urnes Cimetière Saint-Etienne	1 619 €

TERRAINS ET BÂTIS (30 ans)

2 places Cimetière Saint-Etienne	2 998.40 €
4 places Cimetière Saint-Etienne	5 977.79 €

VILLE DE MONTPELLIER

DIRECTION DES RELATIONS AUX PUBLICS
Service Administration des Cimetières
Rue Richard Wright - 34000 Montpellier
Tél. 04 34 88 92 00
adc@ville-montpellier.fr

Horaires d'ouverture physique et téléphonique :

les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h30
les jeudis de 10h à 19h

L'accès aux prestations est interrompu
15 min avant la fermeture.



montpellier.fr

PHILIPPE SAUREL
MAIRE DE MONTPELLIER
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE

